



Recherche en un coup d'œil

État de santé physique autodéclaré des délinquants de sexe masculin nouvellement admis sous responsabilité fédérale

MOTS CLÉS : *problèmes de santé des délinquants, enquête sur la santé, délinquants vieillissants, état de santé des délinquants autochtones*

Ce que cela signifie

La présente étude met en évidence les problèmes de santé les plus répandus parmi les délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale au moment de leur admission et donne des points de repère pouvant servir à examiner au fil du temps les tendances en matière de santé au sein du Service correctionnel du Canada (SCC). Les taux de problèmes de santé chez les délinquants âgés semblent indiquer qu'il peut être important d'examiner l'ensemble de la gestion des soins de santé pour ce groupe en particulier. La gestion des soins de santé pour les autres groupes à risque élevé, notamment les utilisateurs de drogues injectables, mériterait également une attention.

Ce que nous avons constaté

Les résultats indiquent que les problèmes de santé les plus couramment déclarés par les délinquants de sexe masculin nouvellement admis sont : les traumatismes crâniens (34 %), l'asthme (15 %) et les maux de dos (19 %). Hormis les virus transmissibles par le sang (VIH/sida et hépatite C) et l'asthme, les taux de problèmes de santé chroniques ne semblent pas beaucoup plus élevés dans la population des hommes incarcérés que parmi les hommes dans la population générale; en fait, les taux d'hypertension artérielle et d'arthrite sont inférieurs dans la population carcérale, possiblement en raison d'une plus grande proportion d'hommes jeunes. Les taux de la plupart des problèmes chroniques sont nettement supérieurs chez les délinquants de sexe masculin du SCC âgés de plus de 50 ans, dont la proportion au SCC a augmenté au cours des 20 dernières années. Comparativement aux délinquants non autochtones, les autochtones de sexe masculin affichent des taux plus élevés de traumatismes crâniens et de virus transmissibles par le sang, peu importe l'âge. Parmi les sous-groupes de délinquants, les utilisateurs de drogues injectables et les délinquants obèses sont ceux qui enregistrent les taux les plus élevés de problèmes de santé chroniques. La santé des délinquants canadiens de sexe masculin semble être meilleure à plusieurs égards que celle des délinquants de sexe masculin échantillonnés dans le cadre d'une enquête sur la santé effectuée récemment en Australie.

Il convient de noter que ces résultats établissent le profil de l'état de santé des délinquants au moment de l'admission et peuvent ne pas refléter les taux de prévalence des problèmes de santé des délinquants se trouvant déjà dans la population carcérale.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Le SCC cherche à obtenir de l'information sur la prévalence des problèmes de santé chroniques parmi les détenus sous responsabilité fédérale nouvellement admis afin de planifier les traitements nécessaires ou la prise de mesures d'adaptation pour les déficiences fonctionnelles. Des études internationales dans le domaine de la santé indiquent que les délinquants enregistrent des taux plus élevés de maladies infectieuses, de maladies chroniques et de troubles physiques et psychiatriques que l'ensemble de la population.

Ce que nous avons fait

On demande automatiquement à tous les délinquants sous responsabilité fédérale nouvellement admis de consentir à une évaluation de santé au moment de l'admission, où des professionnels de la santé interrogent les délinquants au moyen de formulaires normalisés (série 1244) en copies papier afin d'obtenir leurs déclarations sur leurs problèmes de santé ainsi que leurs comportements liés à la santé. Au cours d'une période de six mois, soit d'avril 2012 à octobre 2012, le personnel des régions a recensé 2 273 délinquants assujettis à de nouveaux mandats de dépôt. L'étude a permis de comparer les taux de problèmes de santé chroniques en fonction de l'ascendance autochtone et de deux groupes d'âge. Une autre analyse a permis de comparer les problèmes de santé déclarés par les délinquants de sexe masculin à ceux de la population générale des hommes canadiens et d'autres pays (exemple : l'Australie).

Pour de plus amples renseignements

Stewart, L., Sapers, J., Nolan, A. et Power, J. (2014). *État de santé physique auto-déclaré des délinquants de sexe masculin nouvellement admis sous responsabilité fédérale* (rapport de recherche R-314). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou pour toutes questions, veuillez envoyer un courriel à la [Direction de la recherche](#) ou communiquer avec nous par téléphone au (613) 995-3975.

Vous pouvez également visiter le site internet pour obtenir une liste complète des publications de recherche.